CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MISE À JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE DÉPÔT DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), a enregistré, en date du 4 février 2022 et sous la référence N°EN/EM/003/2022, le document de référence relatif à l'exercice 2020, au premier semestre et au troisième trimestre 2021.

À la date d'enregistrement du document de référence précité, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt par le CAM est composée :

- Du présent document de référence du CAM relatif à l'exercice 2020, au premier semestre et au troisième trimestre 2021, enregistré par l'AMMC le 4 février 2022 sous la référence N°EN/EM/003/2022 ;
- De la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 22 novembre 2019 sous la référence EN/EM/008/2019.

Le dossier d'information du Crédit Agricole du Maroc est tenu à disposition du public selon les modalités suivantes :

- Au siège social du Crédit Agricole du Maroc : Place des Alaouites – BP 49 – 10 000 Rabat (05.37.20.82.19) ;
- Sur le site institutionnel du CAM (www.creditagricole.ma) ;
- Sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).